

ARRIMAGE du DEC technique en informatique (spécialisations en informatique de gestion ou informatique industrielle)

avec le

Baccalauréat en informatique de gestion

Le département d'informatique offre aux détenteurs et détentrices du DEC technique en informatique, spécialisation en informatique de gestion ou spécialisation en informatique industrielle, la possibilité d'obtenir leur baccalauréat en 5 sessions d'études (au lieu de 6) et 3 stages (au lieu de 4). C'est ce que nous appelons le cheminement accéléré.

Entrée d'automne

Cheminement normal

AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S1	S2	T1	S3	T2	S4	T3	S5	T4	S6

Cheminement accéléré

AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV
S2	T2	S3	T3	S4	T4	S5	S6

Entrée d'hiver

Cheminement normal

AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV
	S1		S2	T1	S3	T2	S4	T3	S5	S6

Cheminement accéléré

AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
	S2	T2	S3	T3	S4	T4	S5	T5	S6

Conditions d'accès

Détenir un DEC technique en informatique avec une spécialisation en informatique de gestion ou une spécialisation en informatique industrielle.

Avoir réussi les cours collégiaux MAT103, MAT105 et MAT203 (NYA, NYB, NYC)
(ou exceptionnellement MAT103 et [MAT099](#))

Ou avoir atteint les objectifs et les standards 00UN, 00UP ET 00UQ

La maîtrise du langage SQL est indispensable

La connaissance de la notation UML est un atout

La connaissance des langages C et C++ est un atout

Cours reconnus

Les cours reconnus équivalents sont :

IFT159 Analyse et programmation
IFT187 Éléments de bases de données
IFT215 Interfaces et multimédia

N.B. : Cette reconnaissance ne peut se faire que si le DEC technique en informatique est obtenu au moment d'effectuer cette reconnaissance, soit au tout début du baccalauréat.

De plus, deux cours à option sont exemptés avec crédits. Ces derniers cours sont exemptés au terme de votre 3^e session (54 crédits) si **aucun abandon ni aucun échec** n'ont été enregistrés. **Dans un tel cas d'abandon ou d'échec, l'exemption n'est pas accordée.**

Stage reconnu

Un stage est reconnu à la condition que l'étudiante ou l'étudiant ait fait dans le cadre de ses études collégiales un stage d'au moins 12 semaines. Pour plus d'information, concernant les stages, veuillez communiquer avec le ou la responsable de programmes, au Service des stages et du placement.

1^{ière} session

La 1 ^{ière} session est constituée des cours suivants	
1 ^{ière} session d'automne	1 ^{ière} session d'hiver
IFT209 Programmation système	IFT203 Informatique et société
IFT232 Méthodes de conception orientées objet	IFT232 Méthodes de conception orientées objet
IFT339 Structures de données	IFT287 Exploitation de BD relationnelles
MAT115 Logique et mathématiques discrètes	IFT339 Structures de données
STT418 Statistique appliquée	MAT115 Logique et mathématiques discrètes

Pour les détenteurs et détentrices d'un DEC technique en informatique ayant une spécialisation autre que celle en informatique de gestion ou informatique industrielle, vous **ne pouvez pas profiter de l'arrimage DEC-BAC**. Toutefois, le département pourrait, suite à une étude de votre dossier, vous reconnaître certains cours.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec le Département d'informatique.

Informatique@USherbrooke.ca